



RAPPORT ANNUUEL

2023-2024

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec



Message de la présidence et de la direction générale

LIGNE DE DÉPART POUR NOTRE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027

L'année 2023-2024 a marqué notre organisation par de nombreux changements, réalisations et succès, comme en témoigne ce rapport annuel. Les pages suivantes mettent en lumière les moments clés de cette année scolaire, les défis relevés et les succès obtenus. En adaptant nos stratégies pour les aligner sur notre mission et nos objectifs, nous avons fait de l'an un de notre Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) un tremplin pour les prochaines années. La mise en place de plusieurs moyens concrets a permis de le faire rayonner auprès de notre communauté interne. Ce plan est un projet collectif, et nous croyons qu'ensemble, nous pouvons atteindre nos objectifs.

DES CHANGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ

Avec l'arrivée d'une nouvelle directrice générale, d'un nouveau directeur général adjoint et d'une nouvelle présidente du conseil d'administration, notre organisation entre dans un nouveau chapitre. Ce renouvellement de la gouvernance nous permet de continuer à bâtir sur les bases solides établies dans les dernières années en gardant toujours pour mission d'avoir un impact positif sur le présent et le futur de nos élèves et des membres de notre personnel.

Après avoir occupé différents locaux pendant plusieurs années, les employés des Services éducatifs en formation générale des jeunes, ont enfin pu être regroupés dans un second centre administratif. Cette proximité renforce la complémentarité entre collègues et améliore l'efficacité.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, le Service des ressources humaines a organisé la première Journée d'embauche du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy. Cela nous a permis de maximiser nos chances de trouver des perles rares en offrant l'occasion aux chercheurs d'emploi de mieux connaître notre organisation et les nombreux avantages qu'elle propose.

UNE ANNÉE TOUT EN MOUVEMENT

Notre centre de services peut compter sur ses partenaires et les membres de son personnel pour accomplir de petits et grands projets. Tout au long de l'année, des milieux de vie améliorés pour le bien-être des élèves et des équipes-écoles ont été inaugurés. Notons à cet effet, le Lab-École, à Maskinongé, le nouveau laboratoire à l'école Saint-Paul, le début des travaux d'agrandissement à l'école de la Source et une bibliothèque modernisée à l'école primaire de l'Académie-Sportive. Des outils de communication ont été créés pour améliorer la visibilité de notre organisation, tant en interne qu'auprès du public. Nous pouvons penser, entre autres, à la refonte de l'image de marque du Centre d'éducation des adultes ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux visuels et d'un plan d'action lié à notre marque employeur. Des formations professionnelles, notamment en construction et en santé, ont également été ajoutées pour contribuer à bâtir le monde de demain.

LE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Le bien-être de nos équipes est essentiel à notre succès et nous avons mis en place divers programmes pour le favoriser. Nous avons multiplié les initiatives touchant la santé globale dans le cadre de la certification Entreprise en santé. Soulignons par exemple la 2^e édition du Défi Chemin-du-Roy, la bonification de notre programme d'aide aux employés et l'ajout de services de télémédecine. Le sentiment de soutien et de sécurité a été renforcé par des actions telles que le programme de mentorat, la Semaine de sensibilisation à la protection des renseignements personnels et la mise en œuvre de la Loi sur le Protecteur national de l'élève.

La bienveillance, l'engagement et la collaboration des membres de notre personnel nous inspirent chaque jour. Nous les remercions de faire vivre ces 3 valeurs avec nous au quotidien.

Bonne lecture!

Ginette Masse, directrice générale

Cindy Champagne, présidente du conseil d'administration

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire.....	4
1.1. Le Centre de services scolaire en bref.....	4
1.2. Faits saillants.....	4
1.3. Services éducatifs et autres services.....	8
2. Gouvernance du Centre de services scolaire.....	11
2.1. Conseil d'administration.....	11
2.1.1. Faits saillants des décisions du conseil d'administration.....	12
2.2. Autres comités de gouvernance.....	13
2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration.....	17
2.4. Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	17
3. Résultats de l'an 1 de la mise en œuvre du- PEVR 2023-2027.....	18
3.1. Plan d'engagement vers la réussite.....	18
3.1.1. Résultats du Plan d'engagement vers la réussite.....	18
3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence.....	35
3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire.....	35
3.2.2. Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire.....	36
4. Utilisation des ressources.....	37
4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire.....	37
4.2. Ressources financières.....	37
4.3. Gestion et contrôle des effectifs.....	39
4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	40
4.5. Ressources matérielles et technologiques.....	40
4.5.1. Ressources matérielles.....	40
4.5.1.1. Développement durable.....	41
4.5.2. Ressources informationnelles.....	42

1. Présentation du Centre de services scolaire

1.1. Le Centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (CSSCDR) offre des services à 24 056 élèves, dont 19 183 jeunes des niveaux préscolaire, primaire et secondaire, 2 583 jeunes et adultes en formation professionnelle (FP) et 2 290 élèves formation générale des adultes (FGA), incluant la formation à distance. Sa clientèle est répartie dans 73 édifices sur le territoire.

Le CSSCDR est l'un des deux centres de services scolaires (CSS) de la région administrative de la Mauricie (04). Avec plus de 5 000 employés, il représente l'un des plus importants employeurs de la région.

[Son territoire](#) couvre presque en totalité les municipalités régionales de comté (MRC) de Maskinongé et des Chenaux, soit 20 municipalités. Ce vaste territoire amène le CSS à transporter près de 19 897 élèves à bord de 145 autobus ordinaires, 52 minibus, 9 autobus adaptés et 31 véhicules de type berline. Ces déplacements totalisent 18 707 kilomètres chaque jour.

1.2. Faits saillants

Des changements dans la continuité

Mouvement à la Direction générale

Le 31 janvier 2024, Ginette Masse est entrée en fonction à la Direction générale du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy. Dotée d'une compréhension approfondie des enjeux du réseau de l'éducation, d'un leadership mobilisateur et de fortes qualités interpersonnelles, notre ancienne directrice générale adjointe saura relever avec succès les défis de notre organisation. C'est Jean-François Bédard qui a succédé à madame Masse en devenant directeur général adjoint le 24 mars. Monsieur Bédard possède une riche expérience de direction d'école, tant au primaire qu'au secondaire. La réussite de l'élève et le bien-être de tous sont au cœur de ses actions, des valeurs essentielles à l'atteinte des objectifs du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

An un du Plan d'engagement vers la réussite

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour faire vivre notre nouveau PEVR 2023-2027 tout au long de l'année : distribution de cartons géants présentant les objectifs à l'ensemble des directions et aux membres du personnel administratif, divers affichages sur les murs du centre administratif, création d'une bannière présentant les valeurs de notre organisation, [production d'une vidéo explicative](#) mettant en vedette des membres du personnel et des élèves, tenue de la Semaine du personnel avec comme thématique le PEVR et, enfin, mention dans notre magazine *Étincelles et Réussites*.

Nouveau centre administratif Marguerite-Bourgeoys

La grande équipe des Services éducatifs a été relocalisée au 1025, rue Marguerite-Bourgeoys, en juin 2024. Ce déménagement permet à l'équipe de créer plus de cohérence et de complémentarité dans ses actions et d'être plus efficace dans les différents services offerts aux écoles.

Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ)

La loi 23, touchant, entre autres, la gouvernance scolaire, a apporté quelques changements aux pouvoirs et au fonctionnement du conseil d'administration (CA) et des conseils d'établissement. C'est avec ouverture que ces instances se sont approprié ces changements dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité du réseau scolaire afin d'assurer la réussite des élèves.

Mise en place de la Loi sur le Protecteur national de l'élève

En cette première année d'application, plusieurs changements de procédures internes ont été introduits. Les informations relatives à ce nouveau processus de traitement des plaintes ont été communiquées aux parents ainsi qu'aux équipes concernées, notamment les directions d'établissement. De nombreuses rencontres et échanges d'informations ont permis aux membres du personnel, aux parents et aux élèves de connaître le nouveau processus. De plus, les directions d'établissement se sont également approprié de nouveaux outils technologiques afin de traiter les plaintes dans les meilleurs délais.

Semaine de sensibilisation à la protection des renseignements personnels

À la suite de l'adoption de la Loi 25, une semaine de sensibilisation a vu le jour au sein de notre organisation. L'objectif était de faire connaître ce qu'est un renseignement personnel, mais également quelles pratiques respecter en matière de collecte, d'utilisation, de conservation et de destruction de renseignements personnels. Ainsi, des infolettres quotidiennes sur des thématiques relatives à ce sujet de même qu'un jeu-questionnaire ont ponctué la semaine de tout le personnel de l'organisation.

Renouvellement du partenariat avec Desjardins et COMSEP pour la persévérance scolaire

Desjardins, COMSEP et le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy ont annoncé le renouvellement de leur partenariat pour les prochaines années. Desjardins investira 510 000 \$ sur trois ans pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire des élèves du territoire.

Innover pour des milieux éducatifs inspirants

Inauguration du Lab-École

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy et le Lab-École ont inauguré l'école des Cerisiers, autrefois l'école Saint-Joseph, le 3 novembre 2023. Cet établissement scolaire accueille maintenant sous un même toit les élèves du préscolaire à la 6^e année de Maskinongé. Ce Lab-école est le quatrième des six projets à voir le jour au Québec.

Début des travaux d'agrandissement de l'école de la Source

Le début des travaux d'agrandissement de l'école de la Source, à Saint-Maurice, a été marqué par une pelletée de terre officielle. Cet ajout d'espace était grandement attendu de la part de l'équipe-école ainsi que de la municipalité puisque la population du bassin de l'établissement scolaire a connu une augmentation importante depuis les dix dernières années.

Inauguration de la bibliothèque de l'école primaire de l'Académie-Sportive

Cette bibliothèque revampée est un exemple concret de réussite découlant du projet de partenariat avec Desjardins. Il s'agit d'un projet qui permet de mieux répondre aux besoins des enfants et d'offrir un espace pour favoriser les apprentissages.

Offensive en construction

Dans le cadre de l'Offensive formation en construction, lancée par le gouvernement du Québec, trois nouvelles formations professionnelles ont été créées (AEP en Charpenterie-menuiserie, AEP en Ferblanterie et DEP en Électricité). Ce sont 220 nouveaux élèves répartis en 10 groupes qui ont été accueillis dans de nouvelles installations. La mobilisation et l'engagement de l'équipe de la Formation continue Chemin-du-Roy et des enseignants ont contribué à la réussite de cette offensive.

Offensive en santé

En collaboration avec le ministère de l'Éducation et le CIUSSS MCQ, une formation de courte durée (AEP Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services) a été lancée afin de pallier le manque de personnel dans le réseau de la santé. Au total, 270 apprenants répartis en 16 groupes font partie de cette cohorte. Une relève précieuse pour le réseau!

Inauguration du tout nouveau Lab C3 de l'école Saint-Paul

En développement depuis quatre ans, cette réalisation colle parfaitement au projet éducatif et à la vocation science-techno de l'école. Le laboratoire est maintenant un lieu incontournable permettant aux élèves d'expérimenter et de faire de nombreux apprentissages concrets.

Élaboration d'une nouvelle image de marque pour le Centre d'éducation des adultes

Le Centre d'éducation des adultes s'est doté d'une nouvelle identité (nom et logo) afin de se positionner comme la référence dans le domaine à Trois-Rivières, avec son environnement d'apprentissage accueillant, inclusif et motivant.

Engagé pour le bien-être de nos équipes

Première édition de la Journée d'embauche

La toute première Journée d'embauche du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy a eu lieu en août 2023. Toutes les écoles du territoire desservies par l'organisation étaient sur place. Une chance unique pour les 525 personnes présentes désirant évoluer dans le monde de l'éducation.

Deuxième édition du Défi Chemin-du-Roy

Six cents membres du personnel ont parcouru divers trajets de course ou de marche ou participé à la séance de Zumba, une nouveauté apportant une touche de dynamisme supplémentaire à l'événement. Accompagnés par l'ambassadrice Florence Brunelle, athlète olympique en patinage de vitesse sur courte piste et ancienne élève du CSSCDR, les participants ont bougé et se sont dépassés.

Nouveau programme d'aide aux employés et télémédecine

La santé globale des membres de notre personnel est importante, c'est pourquoi le Service des ressources humaines innove en offrant maintenant un programme d'aide aux employés bonifié et l'accès à un service de télémédecine offert 24 h/24 pour les membres du personnel régulier et leur famille immédiate.

Des mentores pour les mentors

Deux enseignantes sont devenues les premières de la région à offrir du mentorat aux 24 mentors du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy. Elles développent et encadrent la structure de mentorat pour deux des objectifs de notre PEVR : augmenter le taux de satisfaction des nouveaux membres du personnel sur la structure d'accueil et d'intégration et augmenter le sentiment de bien-être des élèves et des membres du personnel.

Entreprise en santé

Les efforts déployés pour créer un environnement de travail favorable à la santé et au mieux-être au travail ont porté leurs fruits puisque notre organisation a atteint le troisième et dernier niveau de la Reconnaissance Entreprise en santé en juin 2024. Outre les initiatives déjà mentionnées dans le rapport, le plan d'action du Comité santé mieux-être fut innovant. Notons, parmi les actions mises en place : le visionnement de la formation vidéo d'Entreprise en santé par l'ensemble du comité; la consultation du personnel du centre administratif quant aux activités souhaitées en lien avec la santé et le mieux-être; la mise en place d'un service d'ergothérapie offert à l'ensemble du personnel; la conférence d'Hubert Cormier sur la nutrition offerte aux employés du centre administratif; la rédaction d'une procédure de retour au travail à la suite d'un arrêt de travail et la diffusion de capsules vidéo du système d'apprentissage en ligne « Adapte : l'ergonome virtuel ».

Nouveau souffle pour notre marque employeur

Après plus de trois ans, notre marque employeur avait besoin d'un vent de renouveau afin de maximiser nos thématiques RH et dynamiser nos événements de reconnaissance. Cette démarche visant à renforcer la culture unique de notre organisation, à intensifier l'engagement des équipes ainsi qu'à accroître l'attractivité et la rétention des employés, est en alignement avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027.

Le préscolaire, un univers de découvertes

Rencontre offerte aux parents de la maternelle 4 ans!

De nouveau cette année, les parents d'enfants de la maternelle 4 ans qui le souhaitaient ont pu participer à une rencontre avec l'ergothérapeute et l'orthophoniste de l'équipe multidisciplinaire préscolaire MM4+. Des moyens simples et faciles à mettre en place à la maison leur ont été proposés afin de favoriser le développement moteur et langagier de leur enfant. Une rencontre qui a permis à la fois de rassurer les parents et de les guider dans leur posture parentale.

À L'École de la Vue

Plus de 40 groupes de niveau préscolaire ont participé au programme de dépistage des troubles visuels. Grâce à 1 513 dépistages offerts par cette organisation dans nos écoles, 431 enfants ont pu être dirigés vers une clinique d'optométrie pour un examen complet. Ce programme préventif contribue grandement à améliorer leur chance de réussite éducative.

Portes ouvertes au préscolaire

Devenue maintenant un rendez-vous incontournable, la tradition d'offrir une activité de portes ouvertes aux petits et à leurs parents s'est poursuivie pour une 3^e année. Le 10 mai dernier, c'est sous le signe du plaisir que toutes nos écoles ont accueilli une joyeuse ribambelle d'enfants pour visiter leur future école. Les équipes-écoles ont vu partir des enfants ravis et des parents rassurés à la fin de la journée!

Transition CPE – École

Un groupe de travail regroupant du personnel des écoles et des CPE collabore depuis bientôt trois ans afin de développer des modalités de transmission d'informations avant la rentrée à l'école de nos futurs petits élèves pour mieux répondre aux besoins de chacun. Depuis le début de cette collaboration, les milieux de garde de la petite enfance répondent très positivement à cette proposition. En effet, le nombre de transmissions de portraits périodiques a doublé depuis 2022, permettant ainsi aux équipes de mieux connaître les besoins des enfants dès leur arrivée à l'école.

Sac à bouger

Le formidable projet des sacs à bouger s'est poursuivi cette année avec la distribution des sacs *Bouge avec Jabou* à l'ensemble des classes de la maternelle 5 ans. L'engouement des familles des enfants de la maternelle 4 ans pour les sacs *Bouge avec Boubou* a permis de démontrer l'intérêt des parents à expérimenter le jeu libre et actif avec leur enfant, ce qui nous a incités à poursuivre le projet pour l'ensemble des enfants de l'éducation préscolaire.

1.3. Services éducatifs et autres services

Dans l'exercice de notre mission d'instruire, de qualifier et de socialiser, nous organisons des services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de notre compétence. Nous veillons à la réussite de nos élèves dans le respect de leurs différences.

Nos équipes s'investissent à offrir des services éducatifs de qualité dans un environnement scolaire propice aux apprentissages et elles assurent un encadrement efficace pour chaque élève. Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy déploie une offre de services riche et diversifiée.

Les projets éducatifs

Élaboration du projet éducatif de chacune des écoles et centres de façon collaborative afin de mobiliser les équipes dans le choix des objectifs, des moyens et des indicateurs.

- L'équipe des conseillers pédagogiques et des services complémentaires a soutenu l'ensemble des écoles dans le choix de pratiques efficaces.
- Construction d'un répertoire de moyens efficaces reconnus par la recherche pour la mise en œuvre des objectifs du projet éducatif.
- Utilisation d'un filtre efficace pour identifier des moyens reconnus par la recherche pour avoir un effet direct sur la mobilisation des élèves et du personnel pour la réussite et le bien-être de chacun.

Formations « Interventions Thérapeutiques lors de Conduites Agressives »

En 2022-2023, une équipe de formateurs aux « Interventions Thérapeutiques lors de Conduites Agressives » (ITCA) a été mise en place. Au total, 192 personnes ont été formées durant cette première année alors que 160 personnes ont reçu la formation en 2023-2024. Les intervenants/enseignants des classes et écoles spécialisées, les psychoéducateurs ainsi que les TES ont été priorités dans notre plan de formation.

Services complémentaires en réponse aux besoins de nos élèves

Dans le souci d'offrir des services adaptés aux besoins de nos élèves, les Services éducatifs, en collaboration avec les directions d'écoles et les Services des ressources humaines et financières ont revisité le modèle de répartition des ressources qui s'actualisera en 2024-2025. Cela permettra aux établissements d'avoir plus de flexibilité au niveau de l'organisation de leurs services complémentaires.

Une nouvelle organisation de services avec une vision d'éducation inclusive a été élaborée cette année pour favoriser la réussite de nos élèves ayant des défis particuliers. En 2024 - 2025, dans le cadre d'un projet-pilote, sept écoles ayant un mandat de palier de services intermédiaire accueilleront des élèves du primaire provenant de différents secteurs. Grâce à cette organisation de services, nous souhaitons offrir le soutien nécessaire à ces élèves pour leur permettre de poursuivre leur parcours en classe régulière tout en développant un modèle de services plus efficient pour notre organisation.

Collaboration des équipes travaillant en classe spécialisée pour les élèves ayant un trouble du langage

Depuis maintenant près de quatre ans, des liens étroits de collaboration se créent entre les différents acteurs offrant ce service adapté. De grands travaux ont été amorcés auxquels ont participé plus de 30 membres du personnel (enseignants, éducateurs spécialisés, orthopédagogues, orthophonistes et directions). Des réflexions pédagogiques, des partages de pratiques efficaces, l'élaboration d'outils communs, la clarification des rôles de chacun, un calendrier de rencontres collaboratives, tout a été réfléchi, conçu et développé par ces équipes engagées et soudées, avec la coordination et l'accompagnement d'une conseillère pédagogique, afin d'offrir un service amélioré dans l'ensemble de nos classes spécialisées.

Des communautés de pratique (CoP) de directions ancrées dans des travaux concrets

Cette année, les CoP de directions du primaire et du secondaire se sont lancées dans des travaux très concrets afin de développer leurs pratiques. Les thèmes retenus par les différentes CoP sont les suivants :

Primaire :

1. La culture des données au service de la réussite des élèves;
2. Le plan d'intervention;
3. Le suivi du développement professionnel du personnel;
4. La démarche d'aide à l'élève.

Secondaire :

1. Réussite des mathématiques;
2. Engagement des élèves;

Formation de huit nouvelles écoles pour la mise en œuvre des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans les écoles.

Une équipe composée de 20 conseillers pédagogiques soutient plus de 26 écoles dans la mise en place de stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces

Accompagnement des orthopédagogues et des enseignantes-orthopédagogues dans le dépistage et l'intervention en mathématique afin de soutenir de plus en plus les élèves et le personnel dans la réussite de cette matière. De plus, elles ont amorcé des travaux sur la démarche de modification et sur l'écriture d'objectifs au plan d'intervention. Elles supportent également l'analyse de données permettant la mise en place de blocs d'intensification qui répondront davantage aux besoins des élèves.

Formation générale des jeunes

- Trente-neuf écoles primaires (cinquante-neuf bâtisses), dont vingt-six offrant le programme de maternelle quatre ans à temps plein;
- Six écoles primaires à projet particulier accessibles dès la maternelle;
- Cinq écoles secondaires proposant une grande variété de concentrations et de programmes particuliers reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec, dont les programmes Sport-études, Musique-études et Art dramatique;
- Trois écoles spécialisées, dont une ayant des classes spécialisées à vocation suprarégionale, entièrement dédiées aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

Formation professionnelle et générale des adultes

- Deux centres de formation professionnelle offrant quarante-trois programmes dans différents secteurs d'activités (DEP, AEP, ASP);
- Des programmes en alternance travail-études, dont certains sont rémunérés, répondant aux besoins du marché du travail;
- Un centre d'éducation des adultes offrant des services de formation générale de niveau secondaire sur l'ensemble du territoire, mais aussi de la francisation, de l'alphabétisation, de l'intégration socioprofessionnelle et de la formation à distance.

Formation continue

- Plus de 250 formations ont été offertes par ce service;
- 56 formations à l'interne à 538 personnes. Une hausse majeure par rapport aux années précédentes : 13 formations à 83 personnes en 2021-2022 et 26 formations à 107 personnes en 2022-2023.

Services culturels

Notre organisation peut compter sur un comité culturel afin de stimuler, soutenir et promouvoir l'intégration de la culture dans nos écoles et nos centres. D'ailleurs, un membre du comité siège au conseil d'administration de Culture Trois-Rivières. Plusieurs de nos partenaires nous permettent d'offrir des activités culturelles au sein de nos écoles.

• **Le comité a un plan d'action 2022-2024 visant les trois grands objectifs suivants :**

- Favoriser le déploiement d'actions culturelles;
- Promouvoir les initiatives culturelles dans l'ensemble de nos établissements;
- Maintenir un réseau de personnes engagées pour favoriser le partage d'idées et de pratiques.

• **Accomplissements**

- Les équipes-écoles peuvent compter sur des porteurs de dossiers culturels qui assurent la promotion du programme La culture à l'école dans l'ensemble de nos établissements;
- D'année en année, nos différents milieux sont dynamisés par de nombreux projets culturels. Un total de 104 301 \$ a été alloué à la réalisation de 83 projets (volet Ateliers culturels à l'école);
- Un total de 37 637 \$ a été alloué à la réalisation de 41 projets (volet Culture scientifique);
- Deux écoles ont réalisé un projet dans le volet « Une école accueille un artiste » (volet 4) avec un total de 21 024 \$;
- Le comité culturel du Chemin-du-Roy a remis une bannière honorifique à l'École primaire d'éducation internationale du Secteur-Est pour son projet d'art céramique;
- Une journée à l'intention des porteurs culturels a été organisée. Avec la contribution de Culture 3R et des bibliothèques de Trois-Rivières, le total des coûts de la journée « Laisser sa trace » s'élève à 13 272,80 \$. En plus des 8 membres du comité culturel, 35 invités ont assisté à des activités présentées par des artistes interdisciplinaires, tels que Marie Barguirdjan, Martin Lépine, Sandrine Gaudet et Simon Boulerice.

2. Gouvernance du Centre de services scolaire

2.1. Conseil d'administration

Membres parents	Calendrier des séances tenues
<ul style="list-style-type: none"> • Ménaïk Bleau, district 1, vice-présidente du conseil d'administration • Daniel Dupont, district 2 • Cindy Champagne, district 3, présidente du conseil d'administration • Mélissa Larose, district 4 • Pier-Luc Savard, district 5 	<ul style="list-style-type: none"> • 23 août 2023 • 27 septembre 2023 • 1^{er} novembre 2023 • 13 décembre 2023 • 21 décembre 2023 (extraordinaire) • 17 janvier 2024 (extraordinaire) • 21 février 2024 • 20 mars 2024 (extraordinaire) • 23 avril 2024 • 22 mai 2024 • 19 juin 2024
Membres CSSCDR	
<ul style="list-style-type: none"> • Véronique Plante-Huard, représentante du personnel de soutien • Annie Gauthier, représentante du personnel professionnel • Christian Boucher, représentant du personnel enseignant • Annie Dubois, représentante des directions d'établissement • Francis Dostaler, représentant du personnel cadre 	
Membres de la communauté	
<ul style="list-style-type: none"> • Robert Ricard, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines • Marie-Pier Allard, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles • Luc Massicotte, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel • Geneviève Boivin, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires • Marianne Gagnon, personne âgée de 18 à 35 ans 	

2.1.1. Faits saillants des décisions du conseil d'administration

Août 2023

- Prestation de serment de cinq nouveaux membres élus pour donner suite aux fins de mandat du 30 juin 2023.
- Demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec pour l'école Chavigny.

Septembre 2023

- Prestation de serment de deux nouveaux membres élus pour donner suite aux fins de mandat du 30 juin 2023.
- Adoption du budget du Centre de services scolaire pour l'année scolaire 2023-2024.
- Demande d'ajout d'espace et de remplacement de bâtiments dans le cadre des mesures 50511, 50512 et 50630 du ministère de l'Éducation.

Novembre 2023

- Renouvellement de l'Entente de développement culturel pour 2024.
- Renonciation du mandat du directeur général, Luc Galvani, au 24 janvier 2024 et projet de départ à la retraite.

Décembre 2023

- Adoption des critères d'admission et d'inscription des élèves en formation professionnelle et en formation générale des adultes – année scolaire 2024-2025.
- Demandes d'emprunts provisoires pour l'aménagement de terrains sportifs à l'école Chavigny et d'infrastructures récréatives à l'édifice les Draveurs de l'Académie les Estacades.
- Octroi de contrats de construction – école Chavigny, école secondaire des Pionniers et bâtiment situé au 80, avenue Saint-Jacques, à Louiseville.
- Nomination de la nouvelle directrice générale du Centre de services scolaire, Ginette Masse.

Février 2024

- Nomination d'un nouveau directeur général adjoint, Jean-François Bédard.
- Présentation publique du rapport annuel 2022-2023.
- Recommandation du comité de répartition des ressources sur l'encadrement relatif à la distribution du reliquat du Fonds de règlement du recours collectif concernant les frais demandés aux parents au sein du Centre de services scolaire.

Mars 2024

- Octroi de contrats de construction – école Chavigny, Académie les Estacades.
- Modification au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2024-2025.

Avril 2024

- Adoption du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2025-2026.
- Adoption de la politique concernant la gestion du personnel d'encadrement.
- Adhésion à un regroupement d'achats pour le mobilier de classe standard et évolutif.
- Octroi d'un contrat de construction à l'édifice les Draveurs et d'un contrat pour les travaux de peinture.

Mai 2024

- Adoption de la tarification 2024-2025 pour les services complémentaires en transport scolaire.
- Octroi de contrats pour les services d'entretien ménager et d'un contrat de construction pour l'édifice les Estacades.
- Adoption d'une politique et d'un cadre de gestion sur la sécurité de l'information.
- Renouvellement de la reconnaissance du projet pédagogique particulier en Sport-études de l'Académie les Estacades pour 2025-2030.
- Adoption des actes d'établissement pour 2024-2025.

Juin 2024

- Adoption de nouveaux critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire – année scolaire 2025-2026.
- Adoption de différents encadrements : Règles de gouvernance à l'égard des renseignements personnels, Initiation des élèves à la démocratie scolaire, Règles de régie interne du conseil d'administration.
- Octroi d'un contrat de construction pour l'aménagement de classes préfabriquées à l'école Saint-Charles.

Pour connaître l'ensemble des décisions prises, visitez notre [site web](#).

2.2. Autres comités de gouvernance

- Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Membres
Comité de gouvernance et d'éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Ménaïk Bleau • Annie Dubois • Robert Ricard (jusqu'au 5 juin 2024) • Ginette Masse, invitée – directrice générale (Luc Galvani, directeur général jusqu'au 30 janvier 2024) • Élyse Giacomo, invitée – secrétaire générale
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> • Marie-Pier Allard • Geneviève Boivin • Mélissa Larose • Laurent Cabana, invité – directeur général adjoint • Patricia Hinse, invitée – directrice du Service des ressources financières
Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Christian Boucher • Cindy Champagne • Marianne Gagnon • Luc Massicotte • Véronique Plante-Huard • Ginette Masse, invitée – directrice générale (Luc Galvani, directeur général jusqu'au 30 janvier 2024) • Sandra Coulombe, invitée – directrice du Service des ressources humaines • Rébecca Desgagné, invitée – régisseuse à la Direction générale

- Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Membres
Comité consultatif de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Marianne Gagnon • Véronique Plante-Huard • David Desaulniers, représentant des parents désigné par le comité de parents • Julie Mailhot, régisseuse par intérim au Service du transport scolaire (Geneviève Parr, responsable du service jusqu'au 12 décembre 2023) • Laurent Cabana, directeur général adjoint • Patrick Martel, directeur d'une école primaire • Maxime Dubé, directeur d'une école secondaire • Francis Delisle, représentant de la Société de transport de Trois-Rivières
Comité consultatif des services aux EHDAA	<ul style="list-style-type: none"> • Manon Rocheleau, directrice adjointe des Services éducatifs – secteur jeunes • Mathieu Bergeron, directeur d'une école primaire • Stéphanie Trudel, représentante du personnel professionnel désignée par son association • Nancy Dupuis, représentante du personnel de soutien désignée par son association • Valérie Caissie, enseignante désignée par son association • Marie-Ève Auger, enseignante désignée par son association • Suzanne Maltais, représentante d'un organisme qui dispense des services à des EHDAA • Ismaël Mériouma-Caron, représentant d'un organisme qui dispense des services à des EHDAA • Mélissa Larose, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Marie-Eve Garceau, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Hanaa Ghaffar, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents le 4 avril 2024 (Marie-Claude Beaulieu jusqu'au 14 novembre 2023) • Marie-Claude Harnois, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Érika Lavoie, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Sabrina Lagrois, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents le 4 avril 2024 (Annie Muller jusqu'au 15 janvier 2024) • Fanny Zuniga Jurgensen, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Mélanie Paquette, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • André Pouliot, représentant des parents d'élèves désigné par le comité de parents • Marie-Josée Rochette, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents

Nom du comité	Membres
Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Marc Zongo (Académie les Estacades) • Daniel Dupont (école alternative Freinet de Trois-Rivières) • Nancy Bibeau (école Ami-Joie-et-des-Grès) • Alexandra Dupont (école aux Deux-Étangs) • Ménaïk Bleau (école Belle-Vallée) • Mélanie Martel (école Cardinal-Roy) • Mélissa Larose (école Chavigny) • Cynthia Dupont (école Curé-Chamberland) • Julie Massy (école de la Solidarité) • Jessika Robinson (école de la Source) • Shana Myriam Ravary (école de l'Envolée) • Nicolas Ribes Turgeon (école de musique Jacques-Héту) • Véronique St-Yves (école de Pointe-du-Lac) • Mélanie Baril (école de Yamachiche-Saint-Léon) • Marianne Dubois (école des Bâtisseurs) • Jonathan Richard (école des Champs-et-Marées) • Laurence Beauchamp (école Dollard) • Stéphanie Bellemare (école du Bois-Joli) • Émilie Pinard (école du Versant-de-la-Batiscan) • Sophie Marcotte (école intégrée des Forges) • Pier-Luc Savard (école Jacques-Buteux) • Catherine Blais (école Laviolette) • Jessika Robinson (école le Tremplin) • Patrice Boucher (école les Terrasses) • Carolann Fournier (école Louis-de-France) • Sabrina Girard (école Madeleine-De Verchères) • Manon Ricard (école Marguerite-Bourgeois) • Maria Lira Bellorin (école Marie-Leneuf) • Justin Allard (école Mond'Ami) • Audrey Allard (école Notre-Dame-du-Rosaire) • Alexandre Pilon (école primaire de l'Académie-Sportive)

Nom du comité	Membres
	<ul style="list-style-type: none"> • Rubina Neruda Bhicajee (école primaire de Louiseville) • Cindy Champagne (école primaire d'éducation internationale) • Valérie Lupien (école primaire d'éducation internationale du Secteur-Est) • Mélanie Picard (école Richelieu) • Dédé Tossou (école Sainte-Thérèse) • Josiane Allard (école Saint-François-d'Assise) • Mohammed Amine Saci (école Saint-Paul) • David Desaulniers (école Saint-Philippe) • Fanny Zuniga (école Saint-Pie-X) • Hanaa Ghaffar (école secondaire des Pionniers) • Annick Carle (école secondaire l'Escale) • Marie-Eve Garceau (représentante du comité consultatif des services aux EHDAA)
Comité consultatif de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Directrice générale et directeurs généraux adjoints ainsi que tout le personnel d'encadrement du Centre de services scolaire
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Ginette Masse, directrice générale • Sophie Houle, directrice des Services éducatifs – secteur jeunes • Alain Pagé, directeur des Services éducatifs – FP-FGA-FC • Natacha Bonneville, membre du personnel enseignant – secteur jeunes • Francis Bélanger, membre du personnel enseignant – secteur jeunes • Aude Dupuis-Beauchesne, membre du personnel enseignant de l'éducation des adultes • Christian Boucher, membre du personnel enseignant en formation professionnelle • Christine Chandonnet, membre du personnel professionnel • David Bertrand, membre du personnel de soutien du primaire • Sophie Boisclair, membre du personnel de soutien du secondaire • Karine Pelletier, directrice d'une école primaire • Vanessa Gauthier, directrice adjointe d'une école secondaire • Dany Martin, directeur du Centre d'éducation des adultes • Luce Doucet, directrice adjointe en formation professionnelle • Carl Beaudoin, membre issu du milieu de la recherche en Sciences de l'éducation – UQTR

2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2023-2024 au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie formé conformément à l'article 26 du [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#).

2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics permet à une personne de divulguer sans représailles un acte répréhensible commis dans un organisme public. Cette divulgation peut se faire au Protecteur du citoyen et, pour les employés de l'organisme, à une personne de l'organisme désignée comme responsable. Au Centre de services scolaire, la secrétaire générale est désignée à cet effet. En vertu de la Loi, le Centre de services scolaire doit indiquer dans son rapport annuel le nombre de divulgations reçues et traitées.

Reddition de comptes 2023-2024		
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics		
1	Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2	Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3	Divulgations fondées	0
4	Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
	• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
	• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
	• Un usage abusif de fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
	• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
	• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	0	
5	Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats de l'an 1 de la mise en œuvre du PEVR 2023-2027

3.1. Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1. Résultats du Plan d'engagement vers la réussite

Priorité : La réussite éducative					
Orientation 1 : Augmenter la diplomation et la qualification					
Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1	Écart pour atteindre les résultats visés
* Augmenter la proportion d' élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	Taux de diplomation et de qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	84 %	78,5 % Cohorte 2021-2022	78,9 % Cohorte 2022-2023	5,1 %
* Augmenter la proportion des garçons qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	Taux de diplomation et de qualification des garçons en 7 ans après l'entrée au secondaire	79 %	74,8 % Cohorte 2021-2022	75,1 % Cohorte 2022-2023	3,9 %
* Augmenter la proportion d' élèves HDAA qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	Taux de diplomation et de qualification des EHDAAs en 7 ans après l'entrée au secondaire	60 %	53,8 % Cohorte 2021-2022	58,9 % Cohorte 2022-2023	1,1 %
* Augmenter la proportion d' élèves qui obtiennent un diplôme en formation professionnelle (DEP, AEP) dans un délai de 3 ans	Taux de diplomation en formation professionnelle (DEP, AEP) dans un délai de 3 ans	80 %	76 % Cohorte 2021-2022	81,3 % Cohorte 2022-2023	-
Augmenter le taux de réussite et de persévérance MEQ dans chaque service d'enseignement des élèves inscrits en formation générale des adultes	Taux de réussite et de persévérance MEQ dans chaque service d'enseignement des élèves inscrits en formation générale des adultes	75 %	67 % Juin 2022	71,4 % Juin 2023	3,6 %

Priorité : La réussite éducative

Orientation 1 : Augmenter la diplomation et la qualification

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1	Écart pour atteindre les résultats visés
Augmenter la proportion d'écoles secondaires et de centres qui appliquent une structure commune de suivi individualisé des élèves jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	Proportion d'écoles secondaires et de centres qui appliquent une structure commune de suivi	100 %	0 % Juin 2022	0 % Juin 2024	100 %

* Objectifs prescrits par le MEQ

Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire

Raison de l'écart :

Les progrès chez nos garçons sont moins significatifs, ce qui influence les résultats globaux.

Mesure projetée :

Renforcer les actions pour accroître la réussite et la persévérance scolaire chez nos garçons et faire le suivi des impacts de ces actions.

Augmenter la proportion des garçons qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire

Raisons de l'écart :

Les progrès chez nos garçons sont moins significatifs. Une évaluation des différentes mesures mises en place doit être faite.

Mesures projetées :

Inventorier, renforcer et faire le suivi des impacts sur les actions pour accroître la réussite et la persévérance scolaire chez nos garçons.

Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire

Raisons de l'écart :

Il y a une amélioration des résultats et il y a une meilleure efficacité dans l'accompagnement et le soutien par nos différents intervenants offert auprès des élèves HDAA.

Mesures projetées :

Optimiser la cadre de transfert des dossiers d'aide de l'élève HDAA lorsqu'il change de classe ou d'école.

Favoriser et faire la promotion des différentes mesures pédagogiques incontournables et universelles à mettre en place en classe.

Augmenter le taux de réussite et de persévérance MEQ dans chaque service d'enseignement des élèves inscrits en formation générale des adultes

Raison de l'écart :

Le progrès de 4,4 % en 1 an est significatif et la cible semble atteignable dans les délais prévus. La démarche d'élaboration et de mise en œuvre du Projet éducatif du CEA suscite l'engagement du personnel et soutient cette progression.

Mesure projetée :

Maintenir les efforts actuels pour atteindre la cible de réussite et de persévérance.

Augmenter la proportion d'écoles secondaires et de centres qui appliquent une structure commune de suivi individualisé des élèves jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire

Raison de l'écart :

La structure commune de suivi des élèves n'est pas encore appliquée puisqu'elle est en élaboration.

Mesure projetée :

Mettre en place une structure de suivi individualisé et de proximité dans nos établissements.

Priorité : La réussite éducative

Orientation 2 : Améliorer la maîtrise des compétences en français

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1		Écart pour atteindre les résultats visés
* Augmenter la proportion d'élèves de 4^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ de lecture en français	Proportion d'élèves de 4 ^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français	80 %	72 % Juin 2022	56,5 % Juin 2023	59,5 % Juin 2024	20,5 %
	Proportion d'élèves HDAA de 4 ^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français	50 %	42,8 % Juin 2022	30,3 % Juin 2023	32,8 % Juin 2024	17,2 %
* Augmenter la proportion d'élèves de 2^e secondaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ d' écriture en français	Proportion d'élèves de 2 ^e secondaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ d'écriture en français	75 %	58,8 % Juin 2022	59,3 % Juin 2023	55,8 % Juin 2024	19,2 %
	Proportion d'élèves HDAA de 2 ^e secondaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ d'écriture en français	50 %	38,6 % Juin 2022	46,6 % Juin 2023	33,2 % Juin 2024	16,8 %

* Objectifs prescrits par le MEQ

Augmenter la proportion d'élèves de 4^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ de lecture en français

Raisons de l'écart :

L'enseignement des compétences terminales en lecture est variable d'une classe à l'autre.

La diffusion, le partage et la compréhension des différents critères d'évaluation sont variables pour l'ensemble des élèves et les intervenants en écriture et en lecture.

On observe une variabilité dans la diffusion et le partage des différents critères d'évaluation ainsi que dans la compréhension de ces derniers par les élèves et les intervenants.

Mesures projetées :

Renforcer le partage des critères d'évaluation en lecture aux intervenants et aux élèves et assurer un suivi.
Favoriser une concertation et un arrimage accrus dans les équipes afin d'aligner les objectifs et les stratégies pédagogiques associés.

Augmenter la proportion d'élèves de 2^e secondaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ d'écriture en français**Raisons de l'écart :**

Les pratiques pédagogiques sont présentement en renouvellement.
La fréquence d'exposition à la compétence en écriture est variable auprès de l'ensemble de nos élèves du 1^{er} cycle du secondaire.
On observe une variabilité dans la diffusion et le partage des différents critères d'évaluation ainsi que dans la compréhension de ces derniers par les élèves et les intervenants.

Mesures projetées :

Travailler à une compréhension commune des attentes terminales par niveau grâce à un accompagnement par des conseillers pédagogiques (CP).
Offrir de la formation et de l'accompagnement sur les pratiques reconnues comme efficaces par les CP.
Renforcer le modèle de Réponse à l'Intervention (RAI) pour mieux définir les responsabilités et graduer les interventions.

Priorité : La réussite éducative

Orientation 3 : Améliorer la maîtrise des compétences en mathématique

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1		Écart pour atteindre les résultats visés
* Augmenter la proportion d'élèves de 6^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ de mathématique	Proportion d'élèves de 6 ^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ de mathématique	*Résoudre : 70 %	*Résoudre : 61,8 % Juin 2022	*Résoudre : 70,6 % Juin 2023	*Résoudre : 81,6 % Juin 2024	-
		Raisonner : 70 %	Raisonner : 61,6 % Juin 2022	Raisonner : 70,4 % Juin 2023	Raisonner : 68,9 % Juin 2024	1,1 %
	Proportion d'élèves HDAA de 6 ^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ de mathématique	Résoudre : 45 %	Résoudre : 39,9 % Juin 2022	*Résoudre : 53,8 % Juin 2023	*Résoudre : 66,8 % Juin 2024	-
		Raisonner : 40 %	Raisonner : 34,4 % Juin 2022	Raisonner : 47,8 % Juin 2023	Raisonner : 44,4 % Juin 2024	-
Augmenter la réussite des élèves 4^e secondaire à l'épreuve unique MEQ de mathématique Culture, société et technique – CST	Taux de réussite des élèves de 4 ^e secondaire à l'épreuve unique MEQ de mathématique – CST	CST Raisonner : 70 %	CST Raisonner : 62,7 % Juin 2022	CST Raisonner : 66,5 % Juin 2023	CST Raisonner : 77,8 % Juin 2024	-
	Taux de réussite des élèves HDAA de 4 ^e secondaire à l'épreuve unique MEQ de mathématique – CST	CST raisonner : 60 %	CST raisonner : 55,4 % Juin 2022	CST raisonner : 46,6 % Juin 2023	CST raisonner : 63,6 % Juin 2024	-
	Proportion d'élèves de 4 ^e secondaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve unique MEQ de mathématique – CST	CST raisonner : 55 %	CST raisonner : 49,2 % Juin 2022	CST raisonner : 35,3 % Juin 2023	CST raisonner : 36,1 % Juin 2024	18,9 %

* Objectifs prescrits par le MEQ

Augmenter la proportion d'élèves de 6^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire MEQ de mathématique

Raisons de l'écart :

L'accent a été mis sur les contenus essentiels et un plan de rattrapage, avec des pratiques pédagogiques adaptées pour les élèves HDAA. Les stratégies d'enseignement semblent plus efficaces pour comprendre la compétence « Résoudre » que pour « Raisonner ».

Mesures projetées :

Continuer à renforcer les savoirs essentiels au primaire et au secondaire.
Poursuivre l'intégration et l'appropriation des pratiques gagnantes pour soutenir les élèves vulnérables.
Offrir de la formation et de l'accompagnement sur les pratiques reconnues comme efficaces par les CP.
Renforcer le modèle de Réponse à l'Intervention (RAI) pour mieux définir les responsabilités et graduer les interventions.

Augmenter la réussite des élèves de 4^e secondaire à l'épreuve unique MEQ de mathématique Culture, société et technique (CST)

Raisons de l'écart :

Les savoirs essentiels ou préalables doivent être mieux identifiés et intégrés dans les années antérieures à la 4^e année du secondaire. Les épreuves de juin 2024 portaient seulement sur les savoirs essentiels.

Mesures projetées :

Former, accompagner et soutenir les enseignants concernant les différentes pratiques évaluatives.
Établir des moments de concertation entre enseignants pour harmoniser les évaluations arrimées au programme de formation.
Mieux cibler et suivre les élèves à risque dans les années antérieures afin d'assurer des interventions appropriées en cours d'apprentissage.

Priorité : La réussite éducative

Orientation 4 : Assurer une transition primaire-secondaire qui favorise la réussite de tous les élèves

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1		Écart pour atteindre les résultats visés
				2023	2024	
Augmenter la proportion d'élèves de 6 ^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à la fin du primaire en français lecture et en mathématique	Proportion d'élèves de 6 ^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus au résultat final de leur dernier bulletin du primaire en français lecture et en mathématique	Lecture : 79 %	Lecture : 75,4 % Juin 2022	Lecture : 75,7 % Juin 2023	Lecture : 74 % Juin 2024	5 %
		Résoudre : 76 %	Résoudre : 72,8 % Juin 2022	Résoudre : 78,7 % Juin 2023	Résoudre : 79,3 % Juin 2024	-
		Raisonner : 78 %	Raisonner : 75 % Juin 2022	Raisonner : 76,3 % Juin 2023	Raisonner : 75,3 % Juin 2024	2,7 %
Augmenter la proportion d'élèves de 1^{re} secondaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à la fin de l'année scolaire en français lecture et en mathématique	Proportion d'élèves de 1 ^{re} secondaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus au résultat final de leur bulletin de fin d'année scolaire en français lecture et en mathématique	Lecture : 75 %	Lecture : 60,8 % Juin 2022	Lecture : 61,5 % Juin 2023	Lecture : 61,1 % Juin 2024	13,9 %
		Résoudre : 75 %	Résoudre : 71,8 % Juin 2022	Résoudre : 72,6 % Juin 2023	Résoudre : 69,6 % Juin 2024	5,4 %
		Raisonner : 74 %	Raisonner : 57 % Juin 2022	Raisonner : 63,8 % Juin 2023	Raisonner : 60,1 % Juin 2024	13,9 %

Augmenter la proportion d'élèves de 6^e année du primaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à la fin du primaire en français lecture et en mathématique

Raisons de l'écart :

La continuité des attentes et des objectifs des programmes de mathématique et de français entre le primaire et le secondaire sont à optimiser. L'arrimage et l'uniformisation des pratiques pédagogiques du primaire et du secondaire sont à améliorer.

Mesures projetées :

Structurer des rencontres d'arrimage entre le primaire et le secondaire pour assurer une continuité dans les apprentissages.
Intégrer la structure commune de suivi individualisé afin d'assurer une intervention préventive et un accompagnement qui répond aux besoins de chaque élève.

Augmenter la proportion d'élèves de 1^{re} secondaire qui obtiennent un résultat de 70 % et plus à la fin de l'année scolaire en français lecture et en mathématique

Raisons de l'écart :

La continuité des attentes des programmes de mathématiques et de français entre le primaire et le secondaire sont à optimiser.
L'arrimage et l'uniformisation entre les différentes pratiques pédagogiques du primaire et du secondaire sont à améliorer.

Mesures projetées :

Structurer des rencontres d'arrimage entre les équipes du primaire et du secondaire pour assurer une continuité dans les apprentissages.
Intégrer la structure commune de suivi individualisé afin d'assurer une intervention préventive et un accompagnement qui répond aux besoins de chaque élève.

Priorité : Le climat scolaire et le bien-être

Orientation 5 : Assurer un climat scolaire positif et le bien-être des élèves et du personnel

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1	Écart pour atteindre les résultats visés
Augmenter le sentiment de sécurité des élèves du secondaire	Proportion des élèves de 1 ^{re} et 3 ^e secondaire qui se considèrent en sécurité dans leur école	85 %	68,3 %* Novembre 2022 <small>*Pour l'ensemble des élèves</small>	Moyenne : 73,25 % Mai 2024	11,75 %
				1 ^{re} secondaire : 78,8 % Mai 2024	6,2 %
				3 ^e secondaire : 67,8 % Mai 2024	17,2 %
Augmenter le sentiment de bien-être des élèves et du personnel	Proportion des membres du personnel qui se sentent bien dans leur milieu de travail	93 %	89 % Mars 2022	92 % Mai 2024	1,0 %
	Taux de satisfaction des élèves de 4 ^e année du primaire, de 1 ^{re} et 3 ^e secondaire sur leur sentiment de bien-être dans leur école	Primaire : 90 %	Primaire : 86,7 %* Novembre 2022 <small>*Pour l'ensemble des élèves</small>	Primaire : 89,8 % Mai 2024	0,2 %
		Secondaire : 80 %	Secondaire : 66 %* Novembre 2022 <small>*Pour l'ensemble des élèves</small>	Secondaire : 77,6 % Mai 2024	2,4 %
* Augmenter la proportion d'écoles secondaires et de centres qui ont recours au référentiel MEQ sur le bien-être de l'élève	Proportion d'écoles secondaires et de centres qui ont recours au référentiel MEQ sur le bien-être de l'élève	100 %	0 % Juin 2022	0 % Juin 2024	100 %
Diminuer la proportion de membres du personnel en absence prolongée qui le sont pour des raisons psychiques	Proportion des membres du personnel en absence prolongée qui le sont pour des raisons psychiques	4 %	6,03 % Avril 2023	5,85 % Mai 2024	1,85 %

* Objectifs prescrits par le MEQ

Augmenter le sentiment de sécurité des élèves du secondaire

Augmenter le sentiment de bien-être des élèves et du personnel

Raisons de l'écart :

La situation est en amélioration et l'objectif sera atteint à terme si on maintient la croissance actuelle.

La structure de transition primaire-secondaire n'est pas optimale.

L'écart de l'encadrement des élèves au primaire et au secondaire.

Les services complémentaires sont présentement en réorganisation au primaire et sont à revoir au secondaire.

Mesures projetées :

Bonifier les activités d'accueil des élèves de 1^{re} secondaire.

Travailler la gestion de l'autonomie pour nos élèves du primaire.

Poursuivre les ateliers de prévention de la violence et de l'intimidation.

S'assurer de la présence de personnes-ressources significatives et accessibles dans l'école et affecter une surveillance active dans les zones communes de l'école.

Maintenir des efforts de sensibilisation auprès de tout le personnel quant à l'importance des actions de prévention et d'interventions de proximité.

Poursuivre et soutenir la réorganisation des services complémentaires au primaire et au secondaire.

Augmenter la proportion d'écoles secondaires et de centres qui ont recours au référentiel MEQ sur le bien-être de l'élève

Raison de l'écart :

Le référentiel MEQ n'a pas encore été déployé dans les centres de services scolaires, il est donc normal que nos établissements n'y aient pas recours.

Mesure projetée :

Faciliter l'accès au référentiel MEQ lorsqu'il sera disponible.

Diminuer la proportion de membres du personnel en absence prolongée pour des raisons psychiques

Raisons de l'écart :

Les données initiales sont liées au nombre de dossiers ouverts pour des motifs psychologiques. L'an dernier, un nombre important de dossiers a été ouvert entre les annonces de grèves et la période des fêtes, ce qui a eu un impact notable sur les résultats. Sans cet accroissement ponctuel, les actions préventives mises en place auraient permis une progression plus significative vers l'atteinte de notre cible finale.

Mesure projetée :

Poursuivre nos activités préventives et nos actions en lien avec le bien-être et la santé.

Priorité : Le climat scolaire et le bien-être

Orientation 6 : Mettre en place des conditions favorisant la motivation des élèves

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1	Écart pour atteindre les résultats visés
* Augmenter la proportion d'élèves du secondaire inscrits dans un projet pédagogique particulier	Proportion d'élèves du secondaire inscrits dans un projet pédagogique particulier	83 %	82,3 % Septembre 2022	81 % Septembre 2023	2 %
Augmenter la motivation des élèves du secondaire	Proportion d'élèves de 2 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire qui se considèrent motivés dans leur parcours scolaire	70 %	54,6 %* Novembre 2022 <small>*Pour l'ensemble des élèves</small>	Moyenne : 63,8 % Mai 2024	6,2 %
				2 ^e secondaire : 70,5 % Mai 2024	0,5 %
				4 ^e secondaire : 63 % Mai 2024	7 %
				5 ^e secondaire : 58 % Mai 2024	12 %
	Taux d'absentéisme des élèves du secondaire	8 %	10,3 % Année scolaire 2021-2022	11,6 % Année scolaire 2023-2024	3,6 %
Augmenter la satisfaction des élèves inscrits en formation professionnelle et en formation générale des adultes sur la vie étudiante	Taux de satisfaction des élèves de FP et FGA sur la vie étudiante dans leur centre	FP : 80 %	FP : 69,8 % Juin 2022	FP : 64,4 % Avril 2024	15,6 %
		FGA : 90 %	FGA : 81,9 % Décembre 2023	FGA : 80,5 % Avril 2024	9,5 %

* Objectifs prescrits par le MEQ

Augmenter la proportion d'élèves du secondaire inscrits dans un projet pédagogique particulier

Raisons de l'écart :

La disponibilité des places, l'attractivité des PPP, et les nouvelles modalités d'inscription ont pu influencer le taux d'inscriptions. Cependant, la proportion de notre CSS se situe déjà au-delà de la cible fixée par le MEQ qui est de 75%.

Mesure projetée :

Mettre en place une base de données sur le nombre d'élèves ayant obtenu leur premier ou deuxième choix de leur PPP afin d'ajuster l'offre de service et les modalités d'inscription, s'il y a lieu.

Augmenter la motivation des élèves du secondaire

Raisons de l'écart :

La motivation des élèves de 2022 à 2024 a augmenté significativement, mais elle s'essouffle au cours du parcours secondaire. Les pratiques pédagogiques et les processus d'évaluation ont un impact sur la motivation de l'élève. La responsabilisation et l'autonomie de l'élève par rapport à ses apprentissages sont à travailler.

Mesures projetées :

Collecter annuellement les réponses d'un échantillon d'élèves à un questionnaire sur les différents facteurs de motivation scolaire et leur impact. Mettre en place pour l'ensemble du personnel un accompagnement axé sur les pratiques efficaces (pédagogiques et autres) pour améliorer la motivation. Effectuer un suivi des élèves en lien avec les différents facteurs prédictifs de décrochage scolaire.

Augmenter la satisfaction des élèves inscrits en formation professionnelle (FP) et en formation générale des adultes (FGA) sur la vie étudiante

Raison de l'écart :

Il est difficile d'atteindre tous les élèves puisqu'ils ont des horaires très différents d'un département à l'autre et sont répartis dans plusieurs bâtiments différents.

Mesures projetées :

Poursuite de l'implantation du service de vie étudiante au Centre d'éducation des adultes. Inclure tous les bâtiments dans l'offre d'activités. Mobiliser le comité étudiant ainsi que les équipes de travail et promouvoir davantage les activités proposées.

Priorité : Les membres du personnel

Orientation 7 : Assurer la performance du CSS au plan de l'attractivité et du recrutement

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1	Écart pour atteindre les résultats visés
Augmenter le nombre d'actions permettant la visibilité du CSS en matière de recrutement	Nombre d'actions annuelles	16 actions	12 actions Juin 2022	27 actions Juin 2024	-
Augmenter le nombre moyen de candidatures externes reçues pour tous les emplois en affichage	Nombre moyen de candidatures externes reçues pour tous les emplois en affichage	13 candidatures	10,5 candidatures	23 candidatures	-

Priorité : Les membres du personnel

Orientation 8 : Assurer l'intégration et le développement professionnel des membres du personnel

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1	Écart pour atteindre les résultats visés
Augmenter le taux de satisfaction des nouveaux membres du personnel sur la structure d'accueil et d'intégration	Taux de satisfaction des nouveaux membres du personnel sur la structure d'accueil et d'intégration après 3 mois à l'emploi	Donnée disponible en 2023-2024	Donnée disponible en 2023-2024	Donnée disponible en 2024-2025	s. o.
	Taux de satisfaction des nouveaux membres du personnel sur la structure d'accueil et d'intégration après 1 an à l'emploi	Donnée disponible en 2023-2024	Donnée disponible en 2023-2024	Donnée disponible en 2024-2025	s. o.

Priorité : Les membres du personnel

Orientation 8 : Assurer l'intégration et le développement professionnel des membres du personnel

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1	Écart pour atteindre les résultats visés
Augmenter la proportion de classes d'emploi ayant accès à un plan de formation continue développé par le CSS	Proportion de classes d'emploi ayant accès à un plan de formation continue développé par le CSS	40 %	3 % Année scolaire 2022-2023	3 % Année scolaire 2023-2024	37 %
Augmenter le nombre d'écoles ou de centres qui ont une équipe de leadership en place pour assurer le déploiement d'équipes de collaboration visant la réussite des élèves	Nombre d'écoles ou de centres ayant une équipe de leadership en place	40 écoles ou centres	17 écoles ou centres Année scolaire 2022-2023	24 écoles ou centres Année scolaire 2023-2024	16

Augmenter le taux de satisfaction des nouveaux membres du personnel sur la structure d'accueil et d'intégration

Raison de l'écart :

En raison d'un manque de répondants aux sondages de satisfaction, les données sont non disponibles.

Mesures projetées :

Définir et mettre en place la structure d'accueil et d'intégration.

Améliorer le processus de collecte de données sur le taux de satisfaction sur la structure d'accueil et d'intégration.

Augmenter la proportion de classes d'emploi ayant accès à un plan de formation continue développé par le CSS

Raison de l'écart :

Les travaux liés au développement des plans de formation continue commencent graduellement. La cible de 40 % semble tout de même atteignable dans les délais prévus.

Mesures projetées :

Développer des formations en ligne accessibles.

Consulter pour identifier les sujets de formation pertinents et mettre en place un plan de formations obligatoires par classe d'emploi, avec un suivi continu.

Ajuster le processus de collecte des données évaluant la satisfaction après la mise en œuvre des formations afin de mesurer leur impact.

Augmenter le nombre d'écoles ou de centres qui ont une équipe de leadership en place pour assurer le déploiement d'équipes de collaboration visant la réussite des élèves

Raison de l'écart :

Le déploiement de la structure d'accompagnement locale est en cours pour les équipes de leadership.

Mesures projetées :

Poursuivre l'offre de formation déjà en place et faire la promotion des bons coups de nos milieux en lieu avec l'implantation de la culture de collaboration.

Encourager la formation d'équipes de leadership au sein des écoles et centres pour promouvoir la collaboration.

Priorité : Les membres du personnel

Orientation 9 : Assurer la reconnaissance et la fidélisation des membres du personnel

Objectifs	Reddition de comptes indicateurs	Résultats visés juin 2027 (cible)	Situation de départ	Résultats an 1	Écart pour atteindre les résultats visés
Augmenter le taux de satisfaction des membres du personnel sur la reconnaissance au travail	Taux de satisfaction sur la reconnaissance au travail	80 %	67,7 % Mars 2022	81 % Mai 2024	-
Diminuer le nombre de membres du personnel qui quittent le CSS annuellement	Nombre de membres du personnel qui quittent le CSS annuellement (excluant les retraites)	60 membres du personnel	101 membres du personnel Année scolaire 2022-2023	190 membres du personnel Année scolaire 2023-2024	130

Diminuer le nombre de membres du personnel qui quittent le CSS annuellement

Raison de l'écart :

L'embauche accrue d'employés contractuels, donc à statut précaire, a contribué à une augmentation du nombre de démissions.

Mesures projetées :

Bonifier le programme de reconnaissance.

Évaluer les impacts de la réorganisation des services complémentaires, notamment sur les TES, sur les taux de démission 2024-2025.

Renforcer les pratiques d'accueil et d'accompagnement dès l'embauche afin d'assurer un soutien continu et d'améliorer la rétention du personnel.

3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Niveaux d'enseignement	Intimidation	Violence	Intimidation + Violence	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur régional de l'élève
Préscolaire et primaire	51	228	17	0
Secondaire	43	68	18	0
Formation générale des adultes	4	14	0	0
Total	98	310	35	0

3.2.2. Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire

Il est à noter que toutes les situations mentionnées dans le tableau ci-haut ont été traitées par la médiation. Aucune situation n'a fait l'objet de recommandations écrites par le Protecteur régional de l'élève.

Globalement, sur les 443 situations, nous retrouvons 12 situations où l'on observe de la cyberintimidation (ce chiffre s'élève à 21 si nous tenons compte des situations où la cyberintimidation était jumelée à d'autres formes de violence). Ce nombre doit évidemment être nuancé par le fait que ce type de comportement se déroule habituellement à l'extérieur du cadre scolaire, ce qui donne peu d'occasions d'intervenir.

Parmi les situations de violence, notons que 75 % étaient des situations de violence physique, 9 % de violence verbale et 16 % de violence mixte (verbale et physique). Le nombre de recours à la suspension par les directions d'écoles pour l'ensemble des situations rapportées a cependant augmenté, passant de 46 % des situations à 55 % des situations. Notons cependant que les mesures éducatives demeurent à la base de nos orientations et interventions.

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy en était à sa treizième année d'application de son plan d'action pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. Un ajout important a été fait quant aux actes de violence à caractère sexuel. En effet, en 2023-2024, le ministère de l'Éducation a rendu obligatoires la compilation indépendante de ce type de violence ainsi que la formation appropriée des intervenants scolaires dans ce type de violence. Tous les intervenants pivots ont ainsi reçu la formation de l'organisme Marie-Vincent en matière de prévention des actes de violence à caractère sexuel et ont ensuite formé les membres du personnel de leur école.

Dans le cadre du plan d'action de notre CSS, chacune des directions du secteur jeunes et de la formation générale des adultes a implanté un plan de lutte personnalisé à son école, ou dans son centre. Parmi les actions mises en place dans le cadre de ce plan de lutte, les directions doivent, entre autres, informer la direction générale lorsqu'un incident d'intimidation, de violence ou un acte de violence à caractère sexuel se produit dans leur école.

Le sentiment de sécurité chez les élèves demeure un objectif prioritaire pour notre organisation. Il importe de mentionner que la préoccupation première est d'intervenir de façon éducative lorsqu'un élève est victime ou auteur de gestes inacceptables comme la violence et l'intimidation. Ce principe demeure à la base de nos orientations. Cette année, les intervenants rapportent avoir contacté les parents dans 94 % des situations d'intimidation et de violence. La plupart des situations où les parents n'ont pas été contactés concernent des situations survenues à la formation générale des adultes. Cette pratique est devenue la norme afin de travailler en collaboration avec les parents vers une résolution satisfaisante de ces problématiques.

- Conformément à notre plan d'action, nous avons continué à offrir des ateliers préventifs sur le sujet (habiletés prosociales, expression adéquate des émotions) dans les classes de 5^e année et de 1^{re} secondaire en collaboration avec nos partenaires (corps policiers, Action Toxicomanie);
- Encore cette année, la plateforme numérique *moozoom* est utilisée par l'ensemble de nos écoles primaires pour améliorer les habiletés sociales et de régulation des émotions, de plus, des ateliers spécifiques sur l'intimidation et la violence sont offerts à nos élèves de 2^e cycle du primaire;
- Des actions relatives à la citoyenneté numérique se poursuivent afin d'accompagner l'ensemble de la communauté éducative (directions, enseignants, professionnels, personnel de soutien et parents);
- Les activités d'information, de sensibilisation et de prévention auprès des intervenants, des élèves et des parents sont primordiales. Ainsi, les situations d'intimidation et de violence sont de plus en plus reconnues et distinguées des autres formes de conflit et les interventions appropriées continuent d'être mises en place;

- Chaque école peut compter sur un intervenant pivot soutenu par les services éducatifs pour assurer des interventions efficaces dans les milieux et mettre en place des activités de prévention et de sensibilisation;
- Nous avons vécu la première Journée du chandail rose au sein de notre CSS en février 2024, cette journée nationale vise à promouvoir le rôle crucial des témoins lors de situations de violence ou d'intimidation.

4. Utilisation des ressources

4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire

L'objectif de la répartition annuelle des revenus

L'objectif de la répartition annuelle des revenus est d'assurer une distribution équitable des ressources dont le Centre de services scolaire dispose afin de favoriser la réussite des élèves et l'atteinte des objectifs de notre Plan d'engagement vers la réussite tout en maintenant l'équilibre budgétaire. Favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité de chaque établissement ou unité administrative en situant le plus près possible de l'élève l'exercice des choix budgétaires permet ainsi de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque milieu.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

L'équité, la transparence, l'efficacité, la coopération, le respect des cadres légaux en conformité avec les orientations du conseil d'administration et le maintien de l'équilibre budgétaire sont les principales valeurs qui guident notre répartition annuelle des revenus. L'optimisation de l'utilisation des ressources financières dont dispose le Centre de services scolaire et la simplification du processus de gestion dans l'atteinte de la réalisation de la mission sont des principes qui guident la répartition des revenus du Centre de services scolaire. Ils permettent d'établir le partage des ressources et des responsabilités de chacun des acteurs concernés afin d'assurer l'équilibre entre l'autonomie de gestion et l'imputabilité.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les principaux critères servant à déterminer les montants alloués à nos établissements sont les clientèles, le nombre de groupes, l'indice de défavorisation, la superficie des établissements ainsi que les besoins exprimés par les établissements.

4.2. Ressources financières

Le Service des ressources financières a pour mission d'accompagner les établissements, les services administratifs du CSS, les fournisseurs, les clients et les contribuables en s'assurant d'une gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources financières. Nous mettons en place des moyens orientés sur l'optimisation des ressources financières disponibles et l'application de contrôles internes permettant la protection des actifs de l'organisme et soutenons ainsi l'objectif de la réussite des élèves. Nos pratiques de gestion financière permettent à l'organisme de respecter la Loi sur l'équilibre budgétaire et de déployer les meilleures solutions tout en tenant compte des lois, politiques et règlements en vigueur.

Les états financiers résumés préparés par le Centre de services scolaire ont été audités par la firme MALLETTTE S.E.N.C.R.L., qui a émis une opinion assortie de réserves dans son rapport de l'auditeur. Les états financiers résumés de l'exercice terminé le 30 juin 2024, dont des extraits sont présentés ci-après, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant sont disponibles sur notre [site web](#).

L'exercice financier du Centre de services scolaire se termine avec un excédent des revenus sur les dépenses de 9,9 M\$. Ce surplus s'explique notamment par la réception d'allocations ministérielles en 2023-2024 pour des dépenses inscrites en 2022-2023, considérées comme un élément non récurrent.

Extrait de nos états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2024

Composition des revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	301 296 369 \$	83,8 %
Subvention d'investissement	5 826 801	1,6 %
Autres subventions et contributions	1 425 632	0,4 %
Taxe scolaire	14 259 729	4,0 %
Droits de scolarité, frais de scolarisation et revenus divers	6 032 512	1,7 %
Vente de biens et services	21 519 540	6,0 %
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	8 909 136	2,5 %
Total	359 269 719 \$	100 %
Composition des dépenses par secteur d'activités		
Activités d'enseignement et de formation	145 514 335 \$	41,6 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	80 352 504	23,0 %
Services d'appoint	38 326 240	11,0 %
Activités administratives	13 288 460	3,8 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	41 950 963	12,0 %
Activités connexes	28 895 446	8,3 %
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	981 345	0,3 %
Total	349 309 293 \$	100 %
Composition des dépenses par nature des dépenses		
Rémunération, contributions de l'employeur et frais de déplacement, charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	255 881 610 \$	73,3 %
Fourniture et matériel	16 399 179	4,7 %
Services, honoraires et contrats	51 477 775	14,8 %
Charges d'investissements non capitalisables et amortissement	11 329 061	3,2 %
Service de la dette	7 475 891	2,1 %
Autres charges	6 745 777	1,9 %
Total	349 309 293 \$	100 %
Résultat de l'exercice	9 960 426 \$	
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	1 269 485 \$	
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	11 229 911 \$	

4.3. Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	233 818,86	0,00	233 818,86	157
Personnel professionnel	402 883,51	152,25	403 035,76	323
Personnel enseignant	2 237 218,61	12 063,29	2 249 281,90	3 080
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 554 136,29	4 076,29	1 558 212,58	2 139
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	56 777,53	1 624,00	58 401,53	63
Total	4 484 834,80	17 915,83	4 502 750,63	5 762

Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Cible établie par le ministre de l'Éducation	4 525 715,76
Total des heures rémunérées effectuées	4 502 750,63
Respect du niveau de l'effectif	Oui

Article 20.1 de la Charte de la langue française

Notre organisme préconise l'utilisation du français pour tout son personnel, exception faite pour le personnel enseignant de langue seconde et tierce. Le nombre d'enseignants ayant atteint un niveau de connaissances spécifiques d'une langue est de 100.

4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

	Nombre de contrats	Montant des contrats (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	-	-
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	43	4 423 577 \$
Total	43	4 423 577 \$

Nous avons 6 contrats de service de nature technique d'une valeur totale de 1 211 356 \$ et 37 contrats de services professionnels d'une valeur totale de 3 212 221 \$.

4.5. Ressources matérielles et technologiques

4.5.1. Ressources matérielles

Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

2022-2023 (Année précédente)	2023-2024 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
25 489 035 \$	16 546 711 \$	10 868 308 \$	26 479 630 \$

4.5.1.1. Développement durable

De multiples initiatives en faveur du développement durable sont mises en place dans nos établissements. En lien avec l'environnement, l'économie et la société, ces initiatives sont très variées. Vous trouverez ci-dessous des réalisations faites par notre centre de services scolaire.

Actions	Commentaires
Projets d'efficacité énergétique	Réalisation d'un projet d'agrandissement entraînant une modification du système de chauffage existant à l'école de la Source et réalisation d'un projet de démolition et d'agrandissement à l'école Marguerite-Bourgeois ayant bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure 50643 pour les Établissements écoresponsables. Remplacement des systèmes d'éclairage par des DEL dans trois établissements du Centre de formation professionnelle Qualitech (École de charpenterie de Louiseville, École de l'automobile et Centre de formation professionnelle Qualitech).
Projet Lab-École	Mise sur pied d'un jardin communautaire à l'école des Cerisiers.
Intégration de zones vertes	Intégration d'arbres, d'arbustes et de zones vertes dans les projets de cour d'école des écoles Maurice-Poulin et Marguerite-Bourgeois. Remplacement de la chaussée (stationnement) et mise en place d'un corridor de sécurité pour les cyclistes et les piétons à l'école le Tremplin.
Serre communautaire	Ajout d'une serre communautaire à l'école Dollard.

4.5.2. Ressources informationnelles

Soutien aux élèves et aux utilisateurs

- 18 624 requêtes informatiques soumises au Service des technologies de l'information

Acquisitions d'équipements 2023-2024

- 184 écrans interactifs d'une valeur de 620 k\$
- 1 750 ordinateurs d'une valeur de 1,6 M\$
- 501 Chromebooks d'une valeur de 194 k\$
- 185 tablettes électroniques pour la somme de 85 k\$

Sécurité informationnelle

- Sensibilisation des employés par une vaste campagne de prévention contre l'hameçonnage
- Début des travaux de migration vers l'infonuagique
- Réalisation d'un audit de conformité en cybersécurité
- Campagne de publicité auprès des employés en octobre pour le Mois de la cybersécurité